

Informations concernant la coordination des fréquences pour l'élection 2019 du Parlement.

Palais fédéral
Bundesplatz 3
3011 Bern

Date de l'événement: 20.10.2019

Afin de continuer à garantir la qualité de production auquel nous sommes habitués, ainsi que le bon fonctionnement de l'exploitation, la SSR a été mandatée par l'organisateur de l'événement pour coordonner les fréquences de l'élection du Parlement.

Devoir d'annonce

Pour les raisons susmentionnées, tous les participants doivent enregistrer les fréquences de leurs appareils à l'avance via le Webtool PMSE-DB. Il est également nécessaire d'enregistrer les appareils utilisés avant ou après l'événement. Sans enregistrement sur PMSE-DB, pas d'intervention sans fil.

Les appareils à enregistrer sont les suivants:

- micros sans fil
- systèmes d'oreillettes
- systèmes intercom sans fil
- walkie talkie*
- caméras sans fil*
- systèmes de télémétrie*

* veuillez annexer la licence de l'OFCOM pour l'enregistrement

Délai d'inscription: 11.10.2019

Lien direct pour cet événement:

<https://pmse-db.ch/EventRegistration/RegisterLink?parentId=680>

Les appareils seront contrôlés au moment de la remise de l'accréditation et marqués d'un autocollant.

Si un journaliste utilise un appareil sans s'être enregistré ou si ses appareils ne portent pas d'autocollant, il peut se voir retirer son accréditation par l'organisateur.

Coordinateur de fréquences (renseignements uniquement!)

Yannick Gremaud
SRG SSR
yannick.gremaud@srgssr.ch
Tél. +41 31 326 32 71

Daniel Künzi
SRG SSR
daniel.kuenzi@tpcag.ch
Tél. +41 44 305 46 04